



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES votées et perçues par la commune, l'ECPI et divers organismes
TAXE ADDITIONNELLE À LA CFE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE - TAXE POUR
FRAIS DE CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT - IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE
RÉSEAUX perçue par la commune, l'ECPI, le département, la région ou divers organismes

Avis d'imposition supplémentaire 2022

R 9/12

P21
26701

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIE LOT
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS

SD : 86550866981334Z



1703-009746-0048-2

SAS ASN - ENERGIE
PEPINIERE D'ENTREPRISES CADURCIA
RTE DE ST CEVET
46230 FONTANES

Vos références

Numéro fiscal : 899143945 00017
Référence de l'avis : 25 46 0057795 36

Identification de l'entreprise redevable (37) :
N° SIRET : 899143945 00017
SAS ASN - ENERGIE

Département : 46
LOT
Commune : 109
FONTANES
Lieu d'imposition : 0238
RTE DE ST CEVET

Numéro de rôle : 305

Établi à la date du : 25/11/2025
Date de mise en recouvrement : 30/11/2025

Identifiant service : 46035

Somme à payer

1 431,00 €

Date limite de paiement : 15/01/2026

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace professionnel sur impots.gouv.fr

Par téléphone
au 05 65 20 33 10

Sur place
auprès de votre centre des Finances publiques
(accueil uniquement sur rendez-vous, horaires sur
impots.gouv.fr, espace « Contact et prise de RDV »)

SIE DU LOT
EQ. IFU ANTENNE CAHORS SIE DU LO
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS

TEL : 05 65 20 33 10

Votre paiement

Vous pouvez régler cette somme en ligne sur impots.gouv.fr ou en utilisant
le talon de paiement joint à la fin de cet avis.

Plus d'informations dans la notice à la rubrique
"Comment payer votre impôt ?".

Ch 311
02/01/2026 (06)